

Les personnes avec incapacité au Québec

OFFICE DES PERSONNES
HANDICAPÉES DU QUÉBEC

conjuguer
nos forces

Une collection en 8 volumes
présentant un portrait de la participation
sociale des personnes avec incapacité
à partir des données de l'*Enquête canadienne
sur l'incapacité* de 2012

Prévalence et caractéristiques de l'incapacité »» Volume 1

RÉDACTION

Charles-Étienne Olivier
Conseiller à l'évaluation
Direction de l'évaluation et du soutien à
la mise en oeuvre de la Loi

COLLABORATION

Lucie Dugas
Conseillère experte à l'évaluation
Direction de l'évaluation et du soutien à
la mise en oeuvre de la Loi

Lucie Sarrazin
Technicienne en statistiques
Direction de l'évaluation et du soutien à
la mise en oeuvre de la Loi

SUPERVISION

Isabelle Émond
Directrice
Direction de l'évaluation et du soutien à
la mise en oeuvre de la Loi

APPROBATION

Anne Hébert
Directrice générale

ÉDITION

Secrétariat général

RÉFÉRENCE SUGGÉRÉE

OLIVIER, Charles-Étienne (2017).
*Les personnes avec incapacité au Québec -
Volume 1 : Prévalence et caractéristiques
de l'incapacité*, Drummondville, Direction
de l'évaluation et du soutien à la mise en oeuvre
de la Loi, Office des personnes handicapées
du Québec, 27 p.

SIGNES CONVENTIONNELS

Pe : Population estimée
c. : Comparativement à

Dépôt légal – 2017
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN 978-2-550-77974-2 (version PDF)
ISBN 978-2-550-77976-6 (version texte électronique)

*Ce document est disponible en médias
adaptés sur demande.*

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

309, rue Brock
Drummondville (Québec) J2B 1C5
Téléphone : 1 800 567-1465
Téléscripteur : 1 800 567-1477
info@ophq.gouv.qc.ca
www.ophq.gouv.qc.ca

FAITS SAILLANTS

Cette publication présente la prévalence et les principales caractéristiques de l'incapacité chez la population québécoise de 15 ans et plus vivant en ménage privé à partir de l'*Enquête canadienne sur l'incapacité* (ECI) de 2012. Il en ressort particulièrement que :

- En 2012 au Québec, 9,6 % de la population de 15 ans et plus a une incapacité, ce qui représente environ 616 740 personnes.
- Le taux d'incapacité augmente avec l'âge. Il passe de 3,4 % chez les 15 à 34 ans à 32,9 % chez les 75 ans et plus.
- Le taux d'incapacité est significativement plus élevé chez les femmes que chez les hommes (10,4 % c. 8,7 %), et ce, surtout parmi la population de 65 ans et plus où 25,5 % des femmes ont une incapacité comparativement à 21,4 % des hommes.
- Les incapacités liées à la douleur, à la mobilité et à la flexibilité sont les plus courantes en 2012 parmi la population de 15 ans et plus. Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à avoir des incapacités liées à la vision, à la mobilité, à la flexibilité, à la dextérité, à la douleur, aux troubles psychologiques et à la mémoire.
- La prévalence de la plupart des types d'incapacité augmente avec l'âge.
- Une personne sur 20 de 15 ans et plus a une incapacité grave ou très grave.
- Trois personnes ayant une incapacité sur quatre ont plus d'un type d'incapacité.
- La moitié des Québécoises et des Québécois ayant une incapacité l'ont depuis 10 ans et plus.
- Chez les hommes, l'origine principale de l'incapacité la plus fréquemment mentionnée est une cause liée au travail (28 %) et chez la femme, c'est le vieillissement (25 %).

TABLE DES MATIÈRES

III	FAITS SAILLANTS
1	INTRODUCTION
2	INDICATEURS UTILISÉS
3	PRÉVALENCE DE L'INCAPACITÉ AU QUÉBEC EN 2012
5	PRÉVALENCE SELON LE TYPE D'INCAPACITÉ
9	PRÉVALENCE SELON LA GRAVITÉ DE L'INCAPACITÉ
11	CARACTÉRISTIQUES DE L'INCAPACITÉ
14	GRAVITÉ DE L'INCAPACITÉ
16	NOMBRE, DURÉE ET ÂGE D'APPARITION DES INCAPACITÉS
19	PRINCIPALES CAUSES DE L'INCAPACITÉ
21	CONCLUSION
22	À PROPOS DE L'ECI DE 2012
26	RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

INTRODUCTION

Cette publication présente d'abord la prévalence de l'incapacité dans la population québécoise âgée de 15 ans et plus et vivant en ménage privé selon le sexe, l'âge, la gravité et le type d'incapacité comme mesuré par l'*Enquête canadienne sur l'incapacité* (ECI) de 2012 (ISQ 2015a et 2015b, Statistique Canada 2011). Les caractéristiques de l'incapacité comme le type, la gravité, le nombre, la durée et les causes de l'incapacité parmi la population avec incapacité sont ensuite détaillées.

INDICATEURS UTILISÉS

Taux d'incapacité

Proportion des personnes qui ont déclaré l'un ou l'autre des types d'incapacité sur l'ensemble de la population québécoise couverte par l'enquête.

Type d'incapacité

L'ECI permet d'identifier 11 types d'incapacité non mutuellement exclusifs (c'est-à-dire qu'une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité). Les types d'incapacité sont décrits dans un encadré à la fin du document.

Gravité globale de l'incapacité

Un indice global mesurant le degré de gravité des incapacités a été construit en s'appuyant sur les réponses aux questions de l'enquête. Des points ont été accordés en fonction de l'intensité et de la fréquence des limitations d'activités déclarées par les répondants. Un résultat a ensuite été calculé pour chaque type d'incapacité et chaque résultat a été uniformisé afin d'obtenir une valeur comprise entre 0 et 1. La gravité globale de l'incapacité est la moyenne des résultats pour tous les types d'incapacité. Cette échelle comporte quatre niveaux de gravité de l'incapacité : légère, modérée, grave ou très grave.

Nombre d'incapacités

Nombre d'incapacités déclarées chez une même personne déterminé à partir des questions définissant les types d'incapacité.

Durée de l'incapacité

Permet de déterminer depuis combien de temps (en année) la personne a des limitations d'activités (*à partir de l'âge de la personne et de la question XMAC_Q01*).

Âge d'apparition de l'incapacité

Âge auquel la personne a commencé à avoir des difficultés ou des limitations d'activités (*question XMAC_Q01*).

Cause principale de l'incapacité

Principal problème de santé qui causait le plus de difficulté ou limitant le plus les activités quotidiennes (la catégorisation des problèmes de santé est basée sur la Classification internationale des maladies - 10^e révision - mise au point par l'Organisation mondiale de la Santé).

Origine de la cause principale de l'incapacité

Facteur décrivant le mieux la cause du principal problème de santé (*questions XMAC_Q03 et XMAC_S03*).

PRÉVALENCE DE L'INCAPACITÉ AU QUÉBEC EN 2012

Cette section présente la prévalence de l'incapacité parmi la population québécoise de 15 ans et plus selon l'âge, le sexe, le type et la gravité de l'incapacité.

>>> *Une personne sur 10 de 15 ans et plus a une incapacité*

En 2012, 9,6 % des Québécoises et Québécois de 15 ans ou plus vivant en ménage privé ont une incapacité. Cette proportion représente environ 616 740 personnes (tableau 1)¹.

>>> *Le taux d'incapacité augmente avec l'âge*

Le taux d'incapacité augmente avec l'âge, passant de 6,7 % chez les personnes de 15 à 64 ans à 23,6 % chez les 65 ans et plus (tableau 1). La prévalence croît lentement de 15 à 44 ans et fait un bond chez la population plus âgée : elle est de 8,4 % chez les 45 à 54 ans, de 13,0 % chez les 55 à 64 ans, de 17,3 % chez les 65 à 74 ans et atteint 32,9 % chez les personnes de 75 ans et plus.

1 En raison de différences méthodologiques importantes, les données de l'ECI ne peuvent être comparées à celles d'enquêtes antérieures sur l'incapacité comme l'*Enquête sur la participation et les limitations d'activités* (EPLA) de 2006 et de 2001 et l'*Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement 2010-2011* (EQLAV). Pour plus d'information sur ce sujet, veuillez consulter le lien suivant : www.ophq.gouv.qc.ca/fileadmin/centre_documentaire/Etudes__analyses_et_rapports/EQLAV_et_ECI_explication_differences_prevalence_2015.pdf.

Tableau 1

Taux d'incapacité selon l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2012

	Pe	%
15 à 64 ans	361 250	6,7
15 à 34 ans	69 420	3,4
15 à 24 ans	29 850	3,1
25 à 34 ans	39 570	3,7
35 à 64 ans	291 830	8,8
35 à 44 ans	50 080	4,9
45 à 54 ans	105 440	8,4
55 à 64 ans	136 310	13,0
65 ans et plus	255 490	23,6
65 à 74 ans	111 140	17,3
75 ans et plus	144 340	32,9
Total	616 740	9,6

Source : Enquête canadienne sur l'incapacité de 2012, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2015.

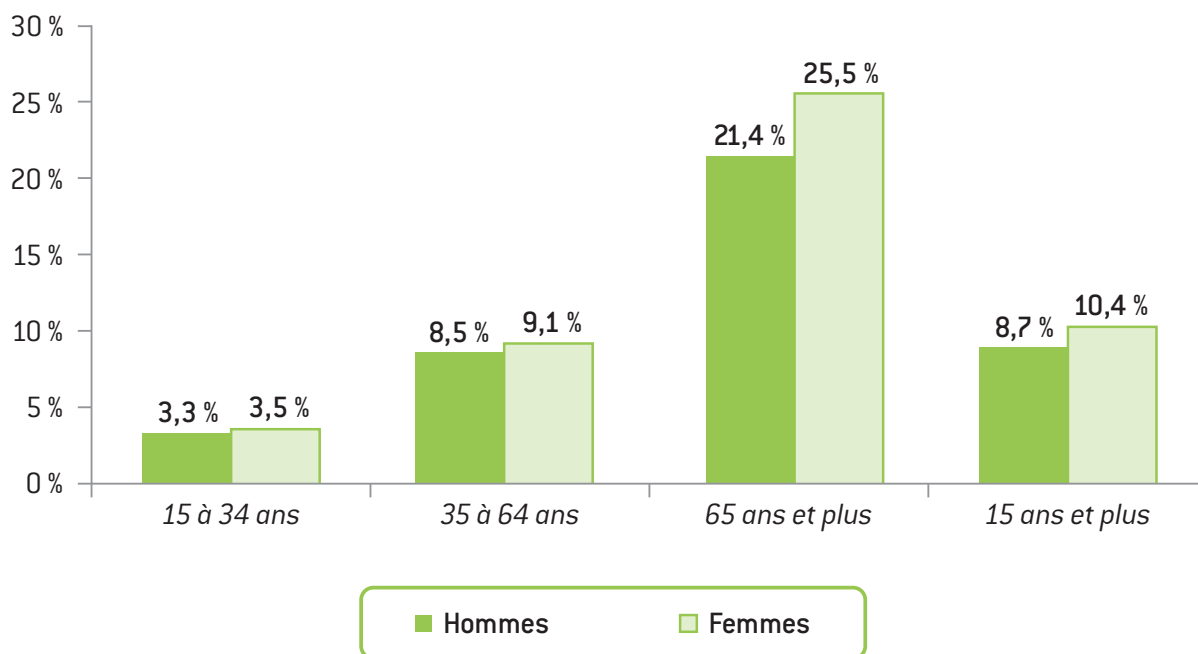
Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2016.

>>> *Les femmes de 65 ans et plus présentent le taux d'incapacité le plus élevé*

Parmi la population de 15 ans et plus, le taux d'incapacité est significativement plus élevé chez les femmes que chez les hommes (10,4 % c. 8,7 %) (figure 1). Cet écart s'observe surtout chez les 65 ans et plus où un peu plus du quart des femmes (25,5 %) ont une incapacité comparativement à 21,4 % des hommes du même âge.

Figure 1

Taux d'incapacité selon le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2012



Source : Enquête canadienne sur l'incapacité de 2012, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2015.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2016.

PRÉVALENCE SELON LE TYPE D'INCAPACITÉ

>>> *Les incapacités liées à la douleur, à la mobilité et à la flexibilité sont les plus fréquentes*

Au Québec, en 2012, 6,5 % de la population de 15 ans et plus a une incapacité liée à la douleur, soit environ 416 040 personnes (tableau 2). Également, 5,3 % a une incapacité liée à la mobilité et une même proportion (5,0 %) présente une incapacité liée à la flexibilité. Ces trois types d'incapacité sont les plus courants en 2012 parmi la population de 15 ans et plus. Concernant les incapacités d'ordre sensoriel, on estime que 1,8 % des Québécoises et des Québécois, soit environ 116 210 personnes, ont une incapacité liée à l'audition et 1,6 % ont une incapacité liée à la vision (environ 101 770 personnes). L'enquête permet également d'estimer la prévalence de certains types d'incapacité non physiques. Il en ressort que 2,3 % de la population a une incapacité liée à des troubles psychologiques (p. ex. : trouble de l'anxiété, dépression, trouble bipolaire, toxicomanie, anorexie), 1,6 % a une incapacité liée à des troubles d'apprentissage (p. ex. : dyslexie, hyperactivité, problèmes d'attention), 1,2 % présente une incapacité liée à des troubles de la mémoire et 0,4 % a des troubles du développement (p. ex. : trisomie, autisme, syndrome d'Asperger) (tableau 2).

»» Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à avoir certains types d'incapacité

Sept types d'incapacité sont significativement plus fréquents chez les femmes que chez les hommes : les incapacités liées à la vision, à la mobilité, à la flexibilité, à la dextérité, à la douleur, aux troubles psychologiques et à la mémoire (tableau 2). Notons cependant que l'incapacité liée au développement est significativement plus fréquente chez les hommes que chez les femmes (0,4 % c. 0,3 %). Enfin, il n'y a pas d'écart selon le sexe pour l'incapacité à l'audition et pour l'incapacité liée aux troubles d'apprentissage.

Tableau 2

Taux d'incapacité selon le type d'incapacité¹ et le sexe, population de 15 ans et plus, Québec, 2012

	Hommes	Femmes	Ensemble	
	%	%	Pe	%
Vision	1,3	1,8	101 770	1,6
Audition	1,8	1,8	116 210	1,8
Mobilité	4,4	6,1	341 310	5,3
Flexibilité	4,5	5,6	324 390	5,0
Dextérité	1,7	2,3	130 430	2,0
Douleur	5,6	7,3	416 040	6,5
Apprentissage	1,6	1,6	105 140	1,6
Développement	0,4	0,3	22 640	0,4
Psychologique	2,0	2,6	149 330	2,3
Mémoire	1,1	1,3	77 470	1,2
Indéterminée	0,2	0,2	12 850	0,2

1. Une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité.

Source : Enquête canadienne sur l'incapacité de 2012, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2015.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2016.

>>> La prévalence de la plupart des types d'incapacité augmente avec l'âge

L'enquête montre que la prévalence de tous les types d'incapacité, à l'exception de l'incapacité liée au développement² et de celle de nature indéterminée, augmente avec l'âge. Pour la plupart des types d'incapacité, cette augmentation est graduelle. Ainsi, la prévalence de l'incapacité liée à la mobilité passe de 0,8 % chez les 15 à 34 ans à 8,3 % chez les 55 à 64 ans pour atteindre 22,5 % chez les 75 ans et plus (tableau 3). Cet accroissement graduel en fonction de l'âge est également observable pour les incapacités liées à la flexibilité (0,8 % à 20,0 %), à la douleur (1,7 % à 20,7 %), à l'audition (0,3 % à 9,2 %) et aux troubles de la mémoire (0,5 % à 5,4 %).

L'incapacité liée à la vision, pour sa part, touche moins de 3 % de la population avant 75 ans. Toutefois, l'enquête révèle que 8,1 % des personnes de 75 ans et plus ont ce type d'incapacité. Le constat est similaire avec l'incapacité liée aux troubles d'apprentissage : aucune augmentation significative n'est constatée entre 15 à 34 ans et 65 à 74 ans, mais la prévalence grimpe ensuite à 3,5 % chez les 75 ans et plus.

L'enquête révèle aussi une augmentation graduelle de la prévalence de l'incapacité liée à la dextérité et de celle liée aux troubles psychologiques entre 15 à 34 ans et 55 à 64 ans suivie d'une baisse entre 55 à 64 ans et 65 à 74 ans. Finalement, la prévalence de ces incapacités croît de nouveau entre 65 à 74 ans et 75 ans et plus.

2 Pour des raisons de confidentialité, il est impossible d'étudier la prévalence de l'incapacité liée au développement selon l'âge avec cette enquête.

Tableau 3

Taux d'incapacité selon le type d'incapacité¹ et l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2012

	15 à 34 ans	35 à 54 ans	55 à 64 ans	15 à 64 ans	65 à 74 ans	75 ans et plus	65 ans et plus
	%						
Vision	0,3	1,3	1,5	1,0	2,4	8,1	4,7
Audition	0,3	0,9	2,2	0,9	4,1	9,2	6,2
Mobilité	0,8	3,1	8,3	3,2	10,9	22,5	15,6
Flexibilité	0,8	3,5	7,6	3,3	9,6	20,0	13,8
Dextérité	0,4	1,3	4,2	1,5	2,7	7,0	4,5
Douleur	1,7	4,9	10,2	4,7	11,4	20,7	15,2
Apprentissage	1,3	1,5	1,8	1,5	1,6	3,5	2,4
Développement	–	–	–	–	–	–	–
Psychologique	1,4	2,1	4,1	2,2	2,0	3,7	2,7
Mémoire	0,5	0,9	1,2	0,8	1,7	5,4	3,2
Indéterminée	–	–	–	0,2	–	–	0,4

1. Une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité.

– Donnée non disponible.

Source : Enquête canadienne sur l'incapacité de 2012, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2015.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2016.

PRÉVALENCE SELON LA GRAVITÉ DE L'INCAPACITÉ

>>> Une personne sur 20 de 15 ans et plus a une incapacité grave ou très grave

En 2012, 4,9 % des personnes de 15 ans et plus ont une incapacité grave ou très grave, 1,7 % ont une incapacité modérée et 3,0 % ont une incapacité légère (tableau 4). Les femmes sont, en proportion, plus nombreuses que les hommes à avoir une incapacité grave (2,8 % c. 1,8 %) ou très grave (2,9 % c. 2,4 %).

Tableau 4

Taux d'incapacité selon la gravité de l'incapacité et le sexe, population de 15 ans et plus, Québec, 2012

	Hommes	Femmes	Ensemble	
	%	%	Pe	%
Légère	3,0	3,0	191 990	3,0
Modérée	1,6	1,8	109 110	1,7
Grave	1,8	2,8	147 440	2,3
Très grave	2,4	2,9	168 200	2,6

Source : Enquête canadienne sur l'incapacité de 2012, Statistique Canada.

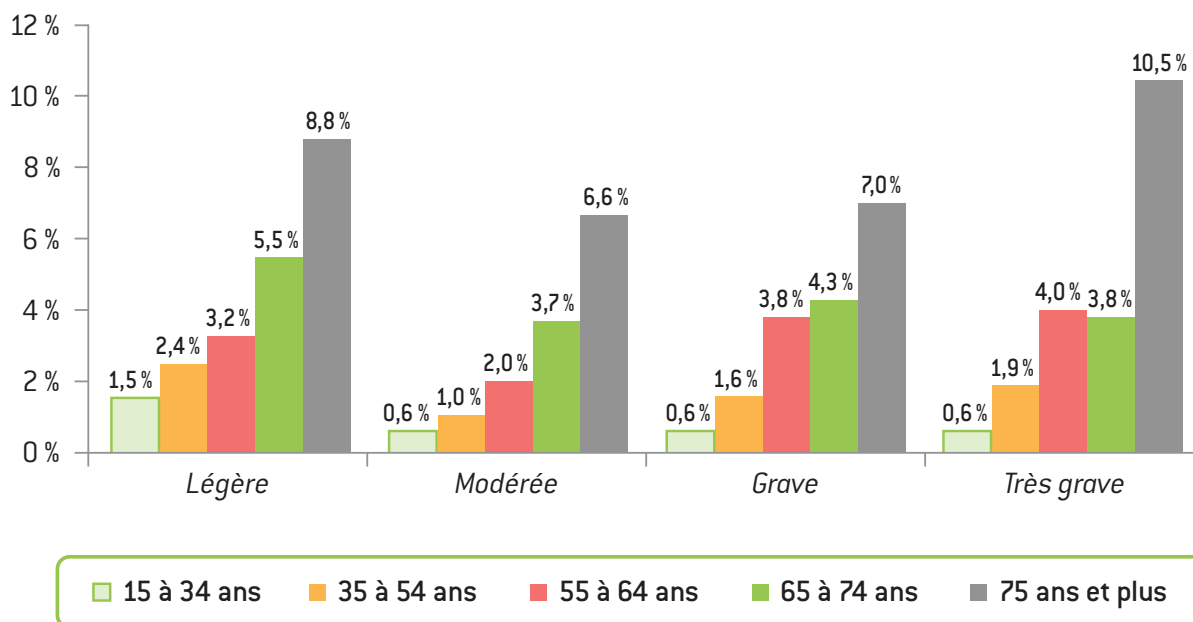
Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2015.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2016.

La prévalence de l'incapacité augmente graduellement avec l'âge, et ce, pour la plupart des niveaux de gravité de l'incapacité (figure 2). Seule la prévalence de l'incapacité très grave parmi la population des 55 à 64 ans ne se distingue pas significativement de celle observée parmi les 65 à 74 ans (4,0 % c. 3,8 %). Mentionnons particulièrement que 0,6 % de la population âgée de 15 à 34 ans présente une incapacité très grave en comparaison à 10,5 % chez les personnes de 75 ans et plus.

Figure 2

Taux d'incapacité selon la gravité de l'incapacité et l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2012



Source : Enquête canadienne sur l'incapacité de 2012, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2015.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2016.

CARACTÉRISTIQUES DE L'INCAPACITÉ

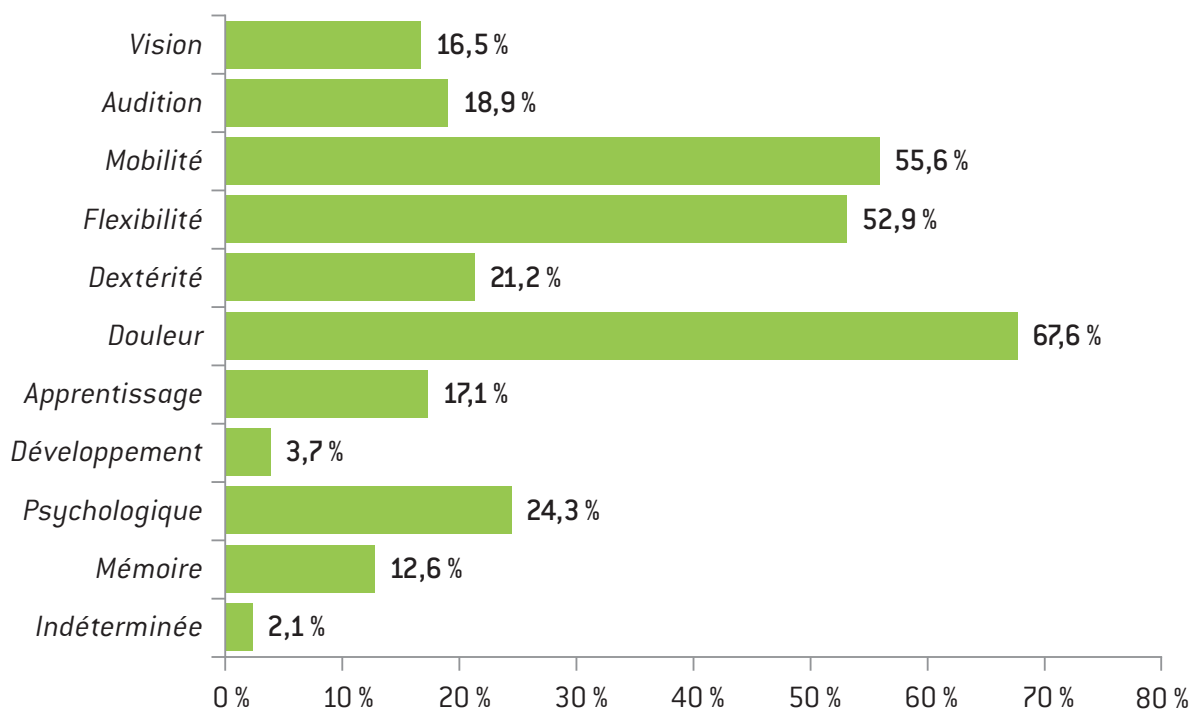
Cette section décrit les types d'incapacité parmi la population de 15 ans et plus avec incapacité ainsi que certaines des caractéristiques de l'incapacité telles que la gravité, le nombre, la durée et les causes de l'incapacité.

>>> *Les incapacités liées à la douleur, à la mobilité et à la flexibilité touchent plus de la moitié des personnes ayant une incapacité*

Les incapacités liées à la douleur, à la mobilité et à la flexibilité sont les plus fréquentes parmi la population québécoise de 15 ans et plus avec incapacité (figure 3). En effet, parmi cette population, plus des deux tiers (68 %) ont une incapacité liée à la douleur et plus de la moitié a une incapacité liée à la mobilité (56 %) ou une incapacité liée à la flexibilité (53 %). On observe également que 19 % des Québécoises et des Québécois de 15 ans et plus avec incapacité ont une incapacité liée à l'audition et 17 %, à la vision. En ce qui a trait aux incapacités de type non physiques, 24 % des personnes ayant une incapacité ont des troubles psychologiques, 17 % ont une incapacité liée à des troubles d'apprentissage, 13 % ont une incapacité liée à des troubles de la mémoire et 3,7 %, une incapacité liée au développement.

Figure 3

Types d'incapacité¹, population de 15 ans et plus avec incapacité, Québec, 2012



1. Une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité.

Source : Enquête canadienne sur l'incapacité de 2012, Statistique Canada.

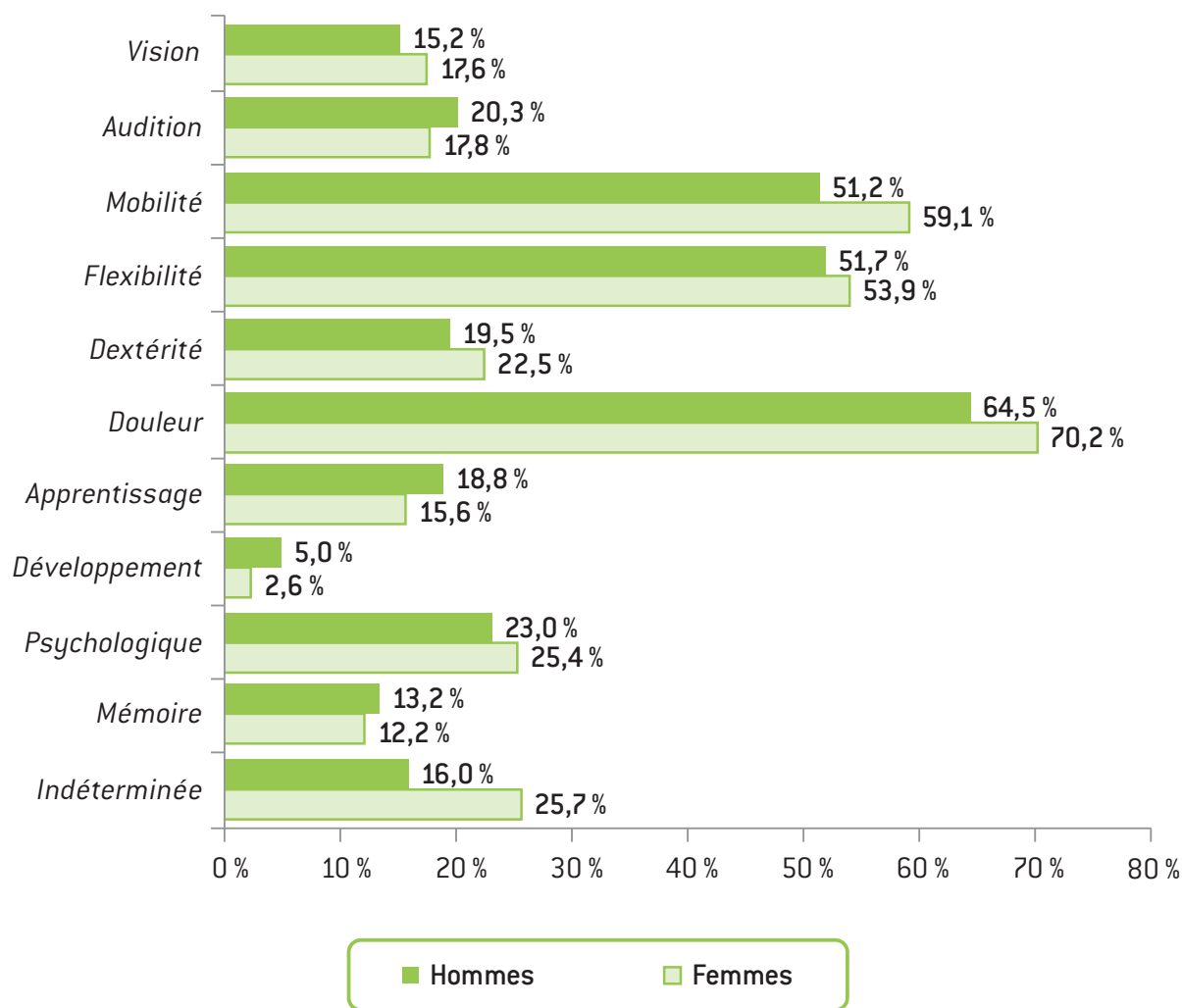
Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2015.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2016.

Dans la population avec incapacité, les femmes sont plus nombreuses, en proportion, que les hommes à présenter une incapacité liée à la vision, à la mobilité, à la flexibilité, à la dextérité, à la douleur et aux troubles psychologiques. Les hommes ont plus tendance que les femmes à avoir une incapacité liée à l'audition, au développement ou aux troubles de l'apprentissage. Les hommes et les femmes ne se distinguent cependant pas significativement quant à l'incapacité liée à des troubles de la mémoire (figure 4).

Figure 4

Types d'incapacité¹ selon le sexe, population de 15 ans et plus avec incapacité, Québec, 2012



1. Une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité.

Source : Enquête canadienne sur l'incapacité de 2012, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2015.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2016.

Parmi la population avec incapacité, les personnes âgées de 65 ans et plus sont, toutes proportions gardées, plus nombreuses que celles de 15 à 64 ans à avoir une incapacité liée à la mobilité ou à la flexibilité. Les incapacités liées à la vision, à l'audition et à la mémoire sont également significativement plus fréquentes chez les personnes ayant 65 ans et plus que chez celles de 15 à 64 ans.

D'autres types d'incapacité sont toutefois présents davantage chez les personnes de 15 à 64 ans que chez les 65 ans et plus. C'est particulièrement le cas de l'incapacité liée à la douleur et de celle liée à des troubles psychologiques qui touchent respectivement 70 % et 34 % de la population de 15 à 64 ans avec incapacité comparativement à 64 % et 11 % chez les 65 ans et plus (tableau 5). L'enquête révèle également que l'incapacité liée à la dextérité et celle liée à des troubles d'apprentissage sont plus fréquentes chez les 15 à 64 ans que chez les 65 ans et plus. Notons également que l'incapacité liée au développement est plus fréquente chez les Québécoises et les Québécois de 15 à 34 ans avec incapacité (20 %) que chez celles de 55 ans et plus (0,9 %, donnée non présentée).

Tableau 5

Types d'incapacité¹ selon l'âge, population de 15 ans et plus avec incapacité, Québec, 2012

	15 à 34 ans	35 à 54 ans	55 à 64 ans	15 à 64 ans	65 à 74 ans	75 ans et plus	65 ans et plus
	%						
Vision	9,8	18,6	11,3	14,2	13,8	24,6	19,9
Audition	7,9	13,8	16,7	13,7	24,0	28,0	26,2
Mobilité	22,8	45,6	63,9	48,1	62,7	68,8	66,1
Flexibilité	22,8	51,0	58,9	48,6	56,1	61,5	59,1
Dextérité	11,1	19,4	32,4	22,7	15,7	21,5	19,0
Douleur	49,1	71,5	78,7	69,9	66,2	63,0	64,4
Apprentissage	38,9	21,8	13,8	22,1	9,0	10,8	10,0
Développement	20,2	3,4	–	–	–	–	–
Psychologique	41,2	31,1	32,1	33,5	11,6	11,1	11,3
Mémoire	16,2	12,5	9,1	11,9	10,1	16,3	13,6
Indéterminée	–	–	–	2,4	–	–	1,7

1. Une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité.

– Donnée non disponible.

Source : Enquête canadienne sur l'incapacité de 2012, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2015.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2016.

GRAVITÉ DE L'INCAPACITÉ

>>> *La moitié des personnes avec incapacité a une incapacité grave ou très grave*

Selon l'enquête, une personne avec incapacité sur deux (51 %) a une incapacité grave (24 %) ou très grave (27 %) (tableau 6). Également, 31 % des personnes de 15 ans et plus avec incapacité présentent une incapacité légère et 18 %, une incapacité modérée. Les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à avoir une incapacité légère (34 % c. 29 %). À l'inverse, les femmes avec incapacité sont plus nombreuses, en proportion, que les hommes à avoir une incapacité grave (27 % c. 20 % chez les hommes).

Tableau 6

Gravité de l'incapacité selon le sexe, population de 15 ans et plus avec incapacité, Québec, 2012

	Hommes	Femmes	Ensemble
	%		
Légère	34,2	28,6	31,1
Modérée	18,6	17,0	17,7
Grave	20,2	26,9	23,9
Très grave	27,0	27,5	27,3
Total	100,0	100,0	100,0

Source : *Enquête canadienne sur l'incapacité* de 2012, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2015.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2016.

>>> *Parmi les personnes de 75 ans et plus avec incapacité, environ le tiers ont une incapacité très grave*

Les jeunes de 15 à 34 ans avec incapacité ont, en proportion, plus souvent une incapacité légère que les personnes de 75 ans et plus (44 % c. 27 %) (tableau 7). En contrepartie, on observe plus d'incapacités très graves chez ces dernières que chez les 15 à 34 ans (32 % c. 19 %).

D'autre part, la proportion de personnes ayant une incapacité grave ou très grave fluctue selon l'âge. Par exemple, 38 % des personnes de 15 à 34 ans avec incapacité ont une incapacité grave ou très grave. Cette proportion grimpe à 60 % chez les 55 à 64 ans puis diminue à 47 % chez les 65 à 74 ans pour finalement remonter à 53 % chez les 75 ans et plus.

Tableau 7

Gravité de l'incapacité selon l'âge, population de 15 ans et plus avec incapacité, Québec, 2012

	15 à 34 ans	35 à 54 ans	55 à 64 ans	15 à 64 ans	65 à 74 ans	75 ans et plus	65 ans et plus
	%						
Légère	44,1	34,8	24,4	32,7	32,0	26,6	29,0
Modérée	18,2	14,6	15,4	15,6	21,3	20,1	20,6
Grave	18,8	23,1	29,3	24,6	24,9	21,3	22,9
Très grave	18,8	27,5	30,9	27,1	21,8	31,9	27,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête canadienne sur l'incapacité de 2012, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2015.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2016.

NOMBRE, DURÉE ET ÂGE D'APPARITION DES INCAPACITÉS

>>> *Les trois quarts des personnes avec incapacité cumulent plus d'un type d'incapacité*

La majorité (74 %) des personnes avec incapacité ont plus d'un type d'incapacité : 22 % en ont deux, 20 % en ont trois et 32 % en ont quatre ou plus (tableau 8). Seulement le quart des personnes n'ont qu'un seul type d'incapacité (26 %). Les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à ne présenter qu'un seul type d'incapacité (28 % c. 25 %), tandis que les femmes présentent plus fréquemment quatre types d'incapacité ou plus (34 % c. 29 %).

Tableau 8

Nombre d'incapacités selon le sexe, population de 15 ans et plus avec incapacité, Québec, 2012

	Hommes	Femmes	Ensemble
		%	
Une incapacité	27,8	24,6	26,0
Deux incapacités	21,8	22,1	22,0
Trois incapacités	21,4	19,3	20,3
Quatre incapacités ou plus	29,0	34,0	31,7
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête canadienne sur l'incapacité de 2012, Statistique Canada.

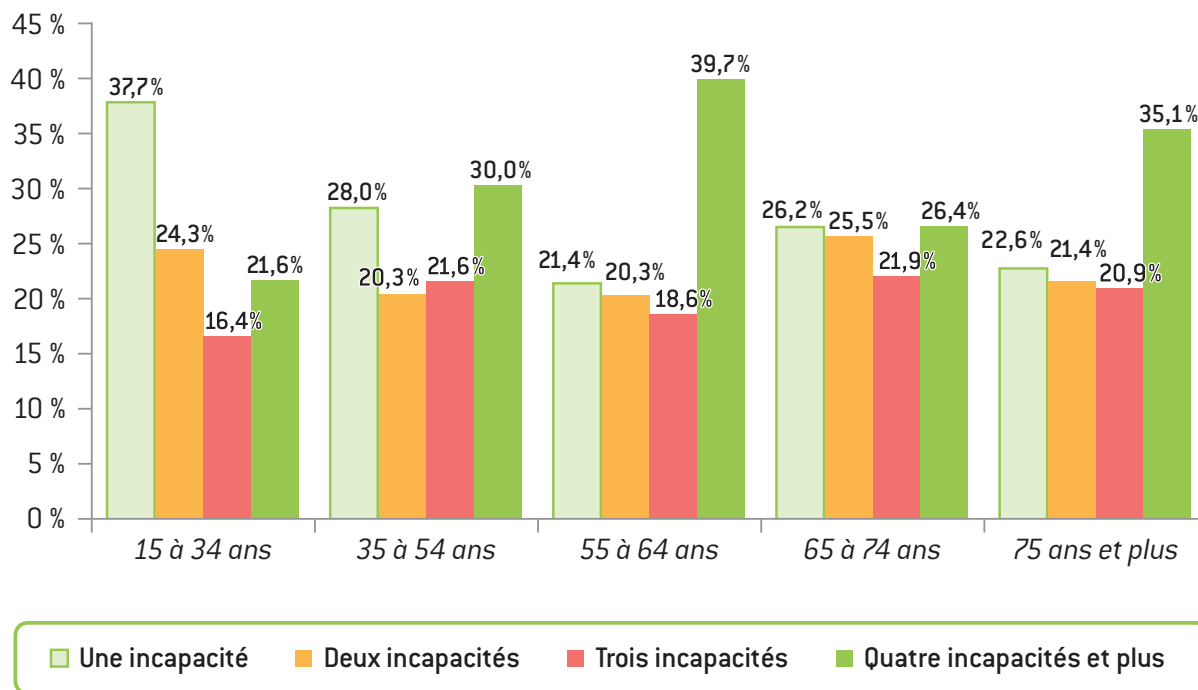
Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2015.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2016.

Le nombre d'incapacités fluctue en fonction de l'âge. Les personnes de 15 à 34 ans se démarquent particulièrement. À cet âge, 38 % ne présentent qu'un seul type d'incapacité (c. 23 % chez les 75 ans et plus) et seuls 22 % en ont quatre ou plus. À l'inverse, les personnes de 55 à 64 ans (40 %) et celles de 75 ans et plus (35 %) sont les plus nombreuses, en proportion, à cumuler quatre types d'incapacité ou plus.

Figure 5

Nombre d'incapacités selon l'âge, population de 15 ans et plus avec incapacité, Québec, 2012



Source : Enquête canadienne sur l'incapacité de 2012, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2015.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2016.

>>> *La moitié des Québécoises et des Québécois a une incapacité depuis au moins 10 ans*

Parmi la population avec incapacité, près d'une personne de 15 ans et plus sur cinq (18 %) a une incapacité depuis 2 ans ou moins (tableau 9). Environ le tiers (32 %) a dit avoir une incapacité depuis 3 à 9 ans et la moitié (50 %) en a une depuis 10 ans et plus. Fait intéressant, les hommes sont plus nombreux que les femmes à avoir une incapacité depuis 10 ans ou plus (56 % c. 46 %).

Tableau 9

Durée de l'incapacité selon le sexe, population de 15 ans et plus avec incapacité, Québec, 2012

	Hommes	Femmes	Ensemble
		%	
2 ans ou moins	15,9	18,9	17,6
3 à 9 ans	28,3	35,2	32,1
10 à 19 ans	25,1	21,0	22,8
20 ans ou plus	30,7	24,9	27,5
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête canadienne sur l'incapacité de 2012, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2015.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2016.

>>> *L'incapacité apparaît en moyenne à la fin de la quarantaine*

Au Québec, en 2012, l'âge moyen auquel les personnes avec incapacité commencent à éprouver des difficultés liées à leur incapacité principale est de 47 ans. L'incapacité chez les hommes commence à un plus jeune âge que chez les femmes, soit 44 ans par rapport à 49 ans. Notons que l'incapacité apparaît en moyenne à 35 ans chez les personnes de 15 à 64 ans et à 63 ans chez les personnes de 65 ans et plus. Ce faisant, la majorité des personnes de 65 ans et plus ont déclaré avoir commencé à éprouver des difficultés ou des limitations d'activités avant 65 ans (données non présentées).

PRINCIPALES CAUSES DE L'INCAPACITÉ

>>> **Les principales conditions médicales limitant les activités sont les maladies du système ostéo-articulaire et musculaire**

En 2012, 40 % des personnes avec incapacité stipulent que les maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif sont la principale cause de leur incapacité (tableau 10). Les maladies du système nerveux, de l'œil et de ses annexes, de l'oreille et de l'apophyse mastoïde ainsi que celles de la peau et du tissu cellulaire sous-cutané sont également mentionnées fréquemment (18 %) comme principale cause de l'incapacité. Par ailleurs, 9 % des personnes avec incapacité mentionnent, comme principale cause de leur incapacité, les troubles mentaux et du comportement, 8 % indiquent les symptômes, signes et résultats anormaux d'examens cliniques et 8 %, les maladies de l'appareil circulatoire.

Tableau 10

Principal problème de santé limitant les activités, population de 15 ans et plus avec incapacité, Québec, 2012

	%
Maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif	40,1
Maladies du système nerveux, de l'oeil et de ses annexes, de l'oreille et de l'apophyse mastoïde et de la peau et du tissu cellulaire sous-cutané	17,9
Troubles mentaux et du comportement	9,3
Symptômes, signes et résultats anormaux d'examens cliniques	8,3
Maladies de l'appareil circulatoire	7,6
Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques et maladies du sang et des organes	2,9
Maladies de l'appareil respiratoire	2,7
Tumeurs	1,7
Maladies de l'appareil digestif	1,1
Malformations congénitales et anomalies chromosomiques	0,8
Autres	7,5
Total	100,0

Source : Enquête canadienne sur l'incapacité de 2012, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2015.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2016.

»» ***Chez les hommes, l'origine principale de la condition médicale la plus fréquente est une cause liée au travail et chez la femme, c'est le vieillissement***

Lorsqu'ils sont questionnés sur l'origine principale de la condition médicale causant leur incapacité, environ une personne avec incapacité sur cinq mentionne le vieillissement (22 %), une maladie (21 %), une cause indéterminée (21 %) ou une cause liée au travail (19 %) (tableau 11). Les blessures ou accidents non liés au travail seraient à l'origine de 15 % des conditions. Par ailleurs, 11 % des Québécoises et des Québécois mentionnent que la condition médicale causant leur incapacité était présente à la naissance. Fait intéressant, les hommes mentionnent davantage que les femmes une cause liée au travail comme étant à l'origine de leur incapacité (28 % c. 10 %). Il s'agit d'ailleurs de la cause la plus fréquente d'incapacité chez les hommes. De leur côté, les femmes mentionnent plus fréquemment le vieillissement (25 % c. 17 %) ou une cause indéterminée (26 % c. 16 %).

L'origine principale de la condition médicale varie selon l'âge. Les personnes avec incapacité âgées de 15 à 64 ans sont plus nombreuses, en proportion, que celles de 65 ans et plus à identifier, comme principale cause de leur état, la maladie (22 % c. 19 %), une cause liée au travail (23 % c. 12 %) ou une blessure ou un accident non lié au travail (16 % c. 13 %). Comme on peut s'y attendre, le vieillissement est identifié comme principale cause de la condition médicale plus fréquemment chez les personnes avec incapacité de 65 ans et plus que chez celles de 15 à 64 ans (40 % c. 9 %) (données non présentées).

Tableau 11

Origine principale de l'incapacité selon le sexe, population de 15 ans et plus avec incapacité, Québec, 2012

	Hommes	Femmes	Ensemble
	%		
Vieillissement	17,3	25,2	21,6
Maladie	19,1	22,0	20,7
Cause liée au travail	28,3	10,2	18,5
Blessure ou accident non lié au travail	13,2	15,6	14,5
Naissance	11,8	11,0	11,4
Autre cause	9,9	11,3	10,7
Indéterminée	16,0	25,7	21,2
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête canadienne sur l'incapacité de 2012, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2015.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2016.

CONCLUSION

Ce rapport a présenté la prévalence et les principales caractéristiques de l'incapacité au Québec en 2012. Il a permis de constater qu'une personne sur 10 a une incapacité. Cette proportion correspond à environ 616 740 Québécoises et Québécois. Il en ressort également que le taux d'incapacité est plus élevé chez les femmes que chez les hommes et que ce taux augmente avec l'âge. De plus, ce rapport a mis en lumière que les incapacités liées à la douleur, à la mobilité et à la flexibilité sont, de loin, les plus fréquentes. Il révèle également que la moitié (51 %) des personnes avec incapacité ont une incapacité grave ou très grave. Finalement, il apparaît que, chez les hommes, l'origine principale de la condition médicale la plus fréquente est une cause liée au travail et chez la femme, c'est le vieillissement.

À PROPOS DE L'ECI DE 2012

Les données présentées dans cette publication proviennent de l'ECI de 2012 réalisée par Statistique Canada. L'ECI vise les adultes dont les activités quotidiennes sont limitées par un état ou un problème de santé de longue durée. En plus de fournir des données sur les caractéristiques de l'incapacité, l'ECI permet de décrire le profil sociodémographique et économique de la population avec incapacité ainsi que leur utilisation d'aides techniques. Elle permet aussi de dresser un portrait de plusieurs domaines de leur participation sociale tels que la réalisation des activités de la vie quotidienne, les déplacements, l'habitation, l'éducation et l'emploi.

Population visée

La population visée par l'ECI se compose de tous les adultes âgés de 15 ans ou plus vivant en ménage privé et résidant au Canada au moment du recensement de 2011. Les personnes vivant dans les communautés des Premières Nations et celles vivant dans des logements collectifs sont exclues de cette population. Les données doivent donc être interprétées en conséquence, en particulier celles pour les groupes plus âgés.

Méthodologie

L'ECI est une enquête réalisée à partir d'un échantillon de l'Enquête nationale sur les ménages de 2011. Cet échantillon a été sélectionné à l'aide de deux questions filtres. Les personnes répondant « oui » à l'une ou l'autre de ces deux questions filtres étaient automatiquement invitées à participer à l'ECI. Ensuite, dans le cadre de l'ECI, une série de questions permettait d'identifier la population avec incapacité et de déterminer le type et la gravité de leurs incapacités. L'échantillon final pour le Québec est de 4 254 personnes.

Types d'incapacité

L'ECI distingue les dix types d'incapacité suivants: 1) vision; 2) audition; 3) mobilité; 4) flexibilité; 5) dextérité; 6) douleur; 7) apprentissage; 8) développement; 9) psychologique; 10) mémoire. (Voir page 24)

Gravité de l'incapacité

Un indice mesurant le degré de gravité des incapacités a été construit en se fondant sur les réponses aux questions de l'ECI. Des points ont été accordés en tenant compte du niveau de difficulté lié à l'incapacité et de la fréquence des limitations d'activités. Un résultat a ensuite été calculé pour chaque type d'incapacité et chaque résultat a été uniformisé afin d'obtenir une valeur comprise entre 0 et 1. Le résultat final est la moyenne des résultats pour tous les types d'incapacité. Quatre catégories de gravité ont été définies : légère, modérée, grave ou très grave.

Comparaison avec d'autres enquêtes

En raison de différences méthodologiques importantes, les données de l'ECI ne peuvent pas être comparées à celles d'enquêtes antérieures sur l'incapacité comme l'*Enquête sur la participation et les limitations d'activités* de 2006 et de 2001 et l'*Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement 2010-2011*.

Pour plus d'information au sujet de la comparabilité de l'ECI avec d'autres enquêtes, consulter la page Web *L'Enquête canadienne sur l'incapacité (ECI) de 2012 et l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA) de 2006* à l'adresse www23.statcan.gc.ca/imdb-bmdi/document/3251_D6_T9_V1-fra.htm et le document intitulé *L'Enquête québécoise sur l'incapacité, le vieillissement et les maladies chroniques et l'Enquête canadienne sur l'incapacité : comment expliquer des taux d'incapacité aussi différents entre ces deux enquêtes?* à l'adresse www.ophq.gouv.qc.ca/fileadmin/centre_documentaire/Etudes__analyses_et_rapports/EQLAV_et_ECI_explication_differences_prevalence_2015.pdf.

Pour plus d'information concernant l'ECI, consultez le document intitulé *Enquête canadienne sur l'incapacité, 2012 : guide des concepts et méthodes* disponible sur le site Web de Statistique Canada à l'adresse www.statcan.gc.ca/pub/89-654-x/89-654-x2014001-fra.htm.

TYPES D'INCAPACITÉ

Vision

Difficulté à voir même avec des lunettes ou des verres de contact qui limite les activités quotidiennes. Les personnes qui ont déclaré à la fois éprouver « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limitées dans ses activités quotidiennes ne sont pas considérées comme ayant cette incapacité.

Audition

Difficulté à entendre même avec un appareil auditif ou un implant cochléaire qui limite les activités quotidiennes. Les personnes qui ont déclaré à la fois éprouver « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limitées dans ses activités quotidiennes ne sont pas considérées comme ayant cette incapacité.

Mobilité

Difficulté à se déplacer (soit marcher sur un terrain plat pendant 15 minutes sans se reposer, soit monter ou descendre un escalier d'environ 12 marches sans se reposer) même avec une aide qui offre un soutien minime (comme une canne) qui limite les activités quotidiennes. Les personnes qui ont déclaré à la fois éprouver « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limitées dans ses activités quotidiennes ne sont pas considérées comme ayant cette incapacité.

Flexibilité

Difficulté à se pencher ou à tendre les bras ce qui limite les activités quotidiennes. Les personnes qui ont déclaré à la fois éprouver « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limitées dans ses activités quotidiennes ne sont pas considérées comme ayant cette incapacité.

Dextérité

Difficulté à se servir de ses doigts pour saisir de petits objets et qui limite les activités quotidiennes. Les personnes qui ont déclaré à la fois éprouver « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limitées dans ses activités quotidiennes ne sont pas considérées comme ayant cette incapacité.

Douleur

Douleur chronique ou occasionnelle et qui limite au moins « rarement » les activités quotidiennes. Les personnes qui ont déclaré à la fois éprouver « aucune » ou « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limitées dans ses activités quotidiennes ne sont pas considérées comme ayant cette incapacité.

Apprentissage

Difficulté d'apprentissage telle que la dyslexie, l'hyperactivité, les problèmes d'attention autodéclarée ou diagnostiquée par un professionnel de la santé qui limite au moins « rarement » les activités quotidiennes. Les répondants qui ont déclaré à la fois éprouver « aucune » ou « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limités dans ses activités quotidiennes ne sont pas considérés comme ayant cette incapacité.

Développement

Problème ou trouble de développement diagnostiqué comme la trisomie, l'autisme, le syndrome asperger ou un trouble mental dû à un manque d'oxygène à la naissance, peu importe le niveau de difficulté ou la fréquence des limitations des activités quotidiennes déclaré.

Psychologique

Condition d'ordre émotionnel, psychologique ou de santé mentale comme des troubles de l'anxiété, la dépression, le trouble bipolaire, la toxicomanie et l'anorexie qui limite au moins « rarement » les activités quotidiennes malgré la prise de médicaments ou le recours à une thérapie. Les personnes qui ont déclaré à la fois éprouver « aucune » ou « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limitées dans ses activités quotidiennes ne sont pas considérées comme ayant cette incapacité.

Mémoire

Troubles de mémoire continus ou périodes de confusion (à l'exception des oublis occasionnels) qui limitent au moins « rarement » les activités quotidiennes malgré la prise de médicaments ou le recours à une thérapie. Les personnes qui ont déclaré à la fois éprouver « aucune » ou « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limitées dans ses activités quotidiennes ne sont pas considérées comme ayant cette incapacité.

Indéterminée

Tout autre problème de santé ou condition que les dix types spécifiques d'incapacité évalués par l'ECl qui limite les activités quotidiennes. Par définition, les personnes ayant une incapacité de type indéterminé ne présentent pas plusieurs types d'incapacité.

Source : Enquête canadienne sur l'incapacité de 2012, Statistique Canada.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2015a). *Compendium de tableaux à partir des données du Québec (Partie 1): enquête canadienne sur l'incapacité 2012: population avec et sans incapacité de 15 ans et plus*. Commande spéciale adressée à l'Institut de la statistique du Québec, Montréal, Institut de la statistique du Québec, 135 p.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2015b). *Compendium de tableaux à partir des données du Québec (Partie 2): enquête canadienne sur l'incapacité 2012: population avec incapacité de 15 ans et plus*. Commande spéciale adressée à l'Institut de la statistique du Québec, Montréal, Institut de la statistique du Québec, 533 p.

STATISTIQUE CANADA (2011). *Enquête canadienne sur l'incapacité : questionnaire*, [En ligne], mis à jour le 14 septembre 2012. [www23.statcan.gc.ca/imdb-bmdi/instrument/3251_Q3_V1-fra.pdf].

>>> NOTES

A large, light green rounded rectangular box with a thin green border, containing 18 horizontal dotted lines for writing notes.

Ce document fait partie d'une collection de 8 volumes présentant un portrait de la participation sociale des personnes avec incapacité au Québec. Cette collection est réalisée à partir des données de l'*Enquête canadienne sur l'incapacité* de 2012. Les volumes de cette collection sont :

- Volume 1 - Prévalence et caractéristiques de l'incapacité
- Volume 2 - Caractéristiques sociodémographiques et économiques
- Volume 3 - Utilisation d'aides techniques et consommation de médicaments prescrits
- Volume 4 - Habitation et besoins en aménagements spéciaux du logement
- Volume 5 - Besoin d'aide pour les activités de la vie quotidienne
- Volume 6 - Déplacements et transport
- Volume 7 - Scolarisation
- Volume 8 - Activité sur le marché du travail